membre. Voyons donc si le projet pare aux maux que nous redoutons. Est-ce que le renfort qui nous viendra ainsi et par mer et par terre nous mettra à l'abri de toute agression américaine? Le proverbe dit que l'union fait la force, mais est-ce bien le cas nonr cette union? Je comprends qu'une union avec des voisins nous donnerait de la force, mais l'union avec des provinces dont les extrêmes sont séparées par une distance de 1,500 milles ne pourra qu'être une source de faiblesse. A mon avis c'est attacher un bout de fil à une forte corde et prétendre que la longueur totale y gagne en force. L'hon, membre nous a dit que les forces militaires des provinces maritimes viendraient s'unir à l'armée du Canada, mais examinons les faits. D'après le recensement de ces provinces la population des hommes faits, pouvant fournir des soldats, c'est-à-dire entre les âges de 21 et 50 ans, est de 128,457. dont 68,289 sont constamment employés au cabotage ou aux pêcheries; il en reste donc 65,000 pour aider à la défense du Canada, (Ecoutez !...) Supposons maintenant qu'on appelle aux armes un tiers de cette population (et cette proportion est forte), cela donnerait une armée de 22,000 hommes, qui ne suffirait même pas pour défendre les Je ne rechercherai pas les frontières. causes qui ont amené la formation du gouvernement actuel, et ne parlerai point de l'attitude extraordinaire prise soudainement par quelques-uns des membres du cabinet... mais je dois mentionner les vues qu'avaient ces messieurs en se réunissant. Leur principal objet était une union fédérale, mais non pas celle qui est aujourd'hui soumise à la chambre. Si j'ai bien compris, il s'agissait d'une confédération du Haut et du Bas-Canada, à laquelle les provinces maritimes pourraient ultérieurement se joindre si elles le jugeaient opportun.

L'Hon. M. CAMPBELL.—Pas du tout. L'Hon. M. CURRIE.—Je ne suis pas surpris de la dénégation de l'hon. commissaire des terres, car les chefs de l'administration ont parlé dès l'abord dans les deux chambres d'une confédération générale, mais la base de l'organisation a été rédigée, Scripta manent, et en voici le texte:— L'Hon. M. CAMPBELL.—Cette promesse se trouve remplie par les résolutions qui sont actuellement dovant la chambre.

L'Hon. M. CURRIE.—Cependant le collègue de l'hon. membre, le secrétaire provincial, à la grande assemblée d'Oxford-Sud n'a mentionné qu'incidemment les provinces maritimes et n'a nullement parlé du chemin de fer intercolonial. Si je ne me trompe pas, la confédération des Canadas seuls était la base de la coalition, ct, dans ce cas, le projet actuel n'était que l'œuvre de quelques délégués volontaires agissant sans autorisation et ne représentant en aucune façon l'opinion du pays. J'ai été surpris de voir le Canada si faiblement représenté (je parle du nombre) dans la conférence ; sans doute, nos délégués étaient tous des hommes éminents, mais ils étaient trop peu nombreux et ne représentaient pas justement la population et la richesse de notre pays. L'hon. commissaire des terres de la couronne dirasans doute que ce point importait peu, car on n'a pas tenu compte de la population mais seulement du nombre des provinces, et qu'en d'autres termes, l'Ile du Prince Edouard, avec ses 80,000 habitants,a eu voix au chapitre commo le Canada qui compte 2,300,000 habitants.

L'Hon. M. CAMPBELL.—Les deux provinces du Canada ont voté séparément.

L'Hon. M. CURRIE.—Cela n'améliore pas notre position car ainsi le Haut-Canada, qui compte 1,500,000 Ames, s'est trouvé sur le même pied que l'Ile du Prince-Edouard. Mais laissant de côté ces détails, je dis que le pays n'est pas prêt à décider cette question importante. C'est la plus importante qui jamais ait été soumise au pays et il est nécessaire qu'elle soit examinée à fond avant d'être réglée. Nous cherchons à établir une constitution qui devra durer des siècles. Si aucune portion du pays se trouve lésée par cette constitution, les maux qui en résulteront devront se perpétuer à jamais. majorité du Bas-Canada ou celle du Haut-Canada est violentée en cette occasion, les conséquences pourront être terribles. Pour prouver que le pays n'est pas préparé à ce changement, je demanderai dans combien d'assemblées publiques la question a été discutée dans le Haut-Canada? Je n'ai connaissance que d'une assemblée importante où les deux côtés de la question aient été discutés. Nos populations attendaient tou. jours le programme qui se faisait toujours attendre du moins dans un grand nombre de ses détails. J'espère qu'on ne pressera pas la discussion d'une question aussi impor-

[&]quot;Le gouvernement s'engage à présenter, à la prochaine session, une mesure tendant à faire disparaître les difficultés actuelles en introduisant le système fédéral en Canada, les provinces maritimes et le nord-ouest pour ant ultérieurement s'unir dans cette fédératien."